



Rencontre adhérents

Réunion plénière du CR2PA du 12 décembre 2014
SYSTRA, Paris XVe – 14h-17h

Compte rendu

Contenu

1. <i>Accueil</i>	1
2. <i>Le MOOC du CR2PA</i>	2
3. <i>Présentation des ateliers du CR2PA</i>	5
4. <i>Questions diverses</i>	6

1. *Accueil*

Déborah PIDET, responsable de projet d'archivage chez SYSTRA, souhaite la bienvenue à tous les participants (une trentaine d'entreprises était présente).

Le président Richard CAZENEUVE remercie Déborah d'accueillir le CR2PA dans ses locaux et souligne que cette rencontre est placée sous le signe de l'innovation :

- Lancement du MOOC Bien archiver : la réponse au désordre numérique, original dans la forme et dans le fond
- Les ateliers du CR2PA, creuset d'échanges fructueux entre adhérents ; réponse à une attente forte exprimée par les adhérents lors de l'enquête de printemps.
Les ateliers doivent permettre aux adhérents de mieux se connaître et de communiquer en toute confiance, sans risque de divulgation. La richesse des échanges entre adhérents va contribuer au renforcement des interactions entre adhérents.

Il précise qu'il s'agit d'une réunion entre adhérents, sans tabou, toutes les questions pouvant être posées, et souhaite un débat fructueux et pétillant.



2. Le MOOC du CR2PA

Présentation par Marie-Anne Chabin

voir la présentation PPT

MAC donne l'explication du sigle MOOC : massive open online courses et insiste sur le fait que le CR2PA doit s'approprier le mot « massif », en favorisant des inscriptions de groupe au sein des entreprises.

Le projet a été lancé par le CR2PA au printemps et est en phase avec les attentes des adhérents exprimées à cette époque. En juillet, l'Université de Nanterre a manifesté son intérêt pour porter et diffuser le MOOC sur la plateforme de l'Éducation nationale FUN (= France Université Numérique).

Statistiques : 110 MOOCs en français à ce jour dont 73 sur la plateforme FUN, incluant celui du CR2PA.

C'est le premier MOOC sur l'archivage et plus généralement sur la gestion de l'information.

Le coût de fabrication des vidéos est d'environ 25000 € (Agence I-Media).

Les cours et les témoignages ont nécessité l'investissement bénévole d'une très large équipe (1000 h de travail en tout). Une vingtaine d'entreprises et d'experts témoignent dans les vidéos.

Le MOOC met en avant la notion d'archivage comme un geste responsable à mettre en parallèle au désordre numérique qui nous pollue tous les jours.

C'est aussi la promotion de ce qu'est l'archivage managérial. Cette formation doit permettre l'acquisition et de connaissances, d'avoir des échanges et répondre au besoin d'un vocabulaire commun

Le MOOC est un moyen pour le CR2PA de répondre à l'attente des adhérents mais aussi de toucher un large public. C'est l'outil de communication le plus valorisant du CR2PA. Les adhérents sont invités à en faire largement la publicité et à inciter les gens à s'y inscrire.

La convention de partenariat avec l'Université de Paris Ouest Nanterre est en cours de signature.

Infos pratiques

Début des cours le 26 janvier 2015 (avec une semaine « 0 » pour expliquer les modalités de fonctionnement dès le 19 janvier 2015). Fin des cours le 9 mars.

Contenus :

Six semaines de cours :

1. Du désordre numérique à l'archivage managérial
2. Quoi? L'information à conserver
3. Cycle de vie de l'information et archivage
4. Qui ? Rôle et responsabilités
5. Comment? Méthodes et outils
6. « Archivage managérial attitude »

Le contenu s'articule entre : cours, témoignages, présentations PPT, études de cas et quiz d'évaluation.

Corrigé automatique. « Attestation de suivi avec succès » délivrée à l'issue du MOOC.

Deux parcours distincts :

Le parcours 1, appelé « Découverte » est un parcours de sensibilisation ; il est formé par la moitié des séquences de chaque heure hebdomadaire, celles qui correspondent à la description du contexte, à la présentation des grands concepts et l'étude de cas.

Le parcours n° 2, appelé « Chef de projet » est composé des mêmes séquences + autant de séquences de spécialisation ou d'approfondissement, soit la totalité de l'heure.

Estimation du temps de travail pour les apprenants :

Parcours Découverte : 1H par semaine (30 minutes de visionnage, 30 minutes de travail personnel).

Parcours Chef de projet : 3H par semaine (1H visionnage, 2H de travail personnel).

Accès et utilisation :

L'accès est permanent une fois l'inscription faite.

Le MOOC sera diffusé avec la licence CreativeCommons BY-NC-ND : le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivés.

Les adhérents peuvent mettre les contenus à disposition sur les intranets des entreprises. Invitation à transmettre massivement auprès de certaines populations métier de l'entreprise (par exemple, confronter les responsables de l'entreprise aux quiz).

Questions et débat

- **Le MOOC est-il gratuit ?**
Oui c'est gratuit, pour les adhérents et pour tout le monde ; c'est le principe même des MOOC.
- **Les quizz sont-ils différenciés selon les parcours (découverte et plus avancé) ?**
Oui. Il y aura deux quizz par semaine et par parcours (par personne).
Il faudra opter pour un parcours et ses quizz afin d'obtenir une attestation de suivi de la formation.
- **Pour passer d'une semaine à l'autre, faudra-t-il renseigner le quizz ?**
Question technique qui sera transmise à Nanterre.
- **Est-il possible de suivre la formation en une seule fois ?**
Le principe du MOOC est celui de l'enseignement supérieur et afin de permettre une réelle progression il est conseillé de suivre les cours les uns à la suite des autres.

Cependant, les inscriptions ne seront closes que le 18 février, après le 4^e cours. En s'inscrivant à la dernière minute, il sera possible de visualiser les 4 premiers cours à la suite pour rattraper.

- **Comment peut-on choisir son parcours ?**
Un questionnaire à renseigner en début de formation permettra à chaque inscrit de choisir son parcours.
- **Pendant combien de temps le MOOC sera-t-il accessible ?**
A priori, l'accès sera permanent (1 an) jusqu'à remplacement par un second MOOC (sous couvert de l'évolution des règles de la plateforme FUN)
- **Des échanges sont prévus, sous quelle forme ?**
La plateforme FUN offre une fonctionnalité de discussion de type forum où les participants pourront poser leurs questions, d'où l'intérêt d'un planning de cours commun. Le forum est ouvert toute la semaine après le cours. Il est possible, sur des plages horaires prédéfinies d'avoir des réponses en direct ; cela dépend aussi de la disponibilité des enseignants qui sont tous bénévoles. Sinon, les réponses seront asynchrones. Mais les apprenants peuvent discuter entre eux à tout moment.
- **Le MOOC pourra-t-il être utilisé par les entreprises ?**
Oui par les entreprises des adhérents. Il faut vérifier que l'accès est possible à la plateforme par le réseau de l'entreprise. Si cela pose un problème technique (pare-feu...), prévenir le CR2PA pour trouver une solution alternative.
- **Propriété du MOOC ?**
Le MOOC est produit par le CR2PA (donc par les adhérents) et donc est la propriété du CR2PA donc propriété de tous les adhérents (et pas de tel ou telle). Le MOOC est diffusé par l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense.
- **Comment le lien sera-t-il fait entre le MOOC et le CR2PA ?**
Le logo du CR2PA est intégré à toutes les vidéos et un lien vers le site du CR2PA sera activé sur l'écran de cours avec invitation à adhérer.

Les adhérents présents ont vu voir en avant-première quelques extraits de la première semaine du MOOC en cours de finalisation.

Idées d'utilisation du MOOC par les adhérents

Plusieurs idées d'utilisation du MOOC ou d'une partie des contenus pédagogiques ont été évoquées :

- Nathalie MORAND-KHALIFA : Chez L'Oréal certaines formations considérées comme importantes sont inscrites dans un cursus que tous les collaborateurs doivent suivre. Ainsi l'idée est d'inscrire le MOOC dans le cursus des collaborateurs afin de les sensibiliser à l'archivage. Cette démarche permettra de rendre l'archivage et sa nécessité plus visibles. Plus facile ensuite de l'intégrer dans tous les process métiers.
- Christine MARTINEZ (Département des Yvelines) : objectif de faire entrer l'archivage managérial dans le secteur public ; traditionnellement, on commence à la collecte, sans intervenir sur ce qui se passe avant ; mais quand je parle d'archivage managérial, cela fait écho car les gens se reconnaissent ; par ailleurs, j'anime des réseaux d'archivistes au titre du contrôle scientifique et technique de l'État, cela permet de toucher beaucoup de monde (archivistes communaux) ; enfin, en tant que codirectrice du master de Saint-Quentin-en-Yvelines, je souhaite faire évoluer la maquette du master qui n'aborde pas ces questions alors que 50% des débouchés sont l'entreprise. Les politiques parlent facilement de MOOC en ce moment...

- Clotilde CUCCHI-VIGNIER : diffusion de l'information sur les réseaux sociaux ; j'anime 3 communautés pour Total (communautés de décideurs, de responsables d'archivage, d'utilisateurs) ; il faudrait le MOOC en anglais...
- Delphine MOUCHEL (DCNS) : pense à utiliser une séquence du MOOC dans une formation ou présentation interne.



3. **Présentation des ateliers du CR2PA**

par Nathalie MORAND-KHALIFA (L'Oréal) et Bernard OUILLON (RTE)

voir la présentation PPT

Bernard OUILLON rappelle le principe des ateliers, un petit groupe d'adhérents (10-12) qui peuvent échanger en confiance (cf principes de la charte éthique du Club : loyauté, confidentialité, pas de conflit d'intérêt). Ne pas hésiter à parler des éléments culturels de l'archivage (ex : le livre de Charles Kecskeméti, Lagos Kormendy « Les écrits s'envolent »). Idée de concevoir une bibliographie pour enrichir le CR2PA.

Thématiques abordées :

- Atelier du 17/09/2014 - Introduction à la thématique sur « l'archivage des E-mails, par Nathalie MORAND-KHALIFA
- Atelier du 25/11/2014 - Présentation : « Les formats d'archivage » par Florent VINCENT au titre du groupe de travail AMOA du CR2PA.

Témoignages des participants aux ateliers

Témoignages des adhérents qui ont participé aux ateliers : la forme est plébiscitée car ces réunions entre chefs de projet, à 12-15 personnes, permettent un vrai échange entre les membres du Club ;

elle comble un vide dans l'organisation du CR2PA, entre les séances plénières un peu solennelles et « top down » et les groupes de travail qui demandent un investissement plus important avec les livres blancs.

Très intéressant d'avoir initié ces ateliers car il y a échange libre entre adhérents sur des cas réels et concrets.

Le discours pédagogique ne suffit pas ; c'est aussi important de bien échanger, de confronter les idées. Les retours d'expériences, c'est fondamental. En quelque sorte on peut parler de soutien « psychologique » car cela permet de relativiser les thématiques et de ne plus seulement voir le « sommet de la montagne » !

Ces ateliers sont structurés parce que organisés (thèmes, présentations...) mais les échanges sont libres, structure informelle.

Isabelle KING : c'est la lecture du 1er compte rendu qui m'a donné envie. Politique d'archivage : il existe un livre blanc du CR2PA mais comment faire passer le message ? Le projet d'archivage électronique : durée ? acteurs ?

Ces ateliers donnent le temps de partager avec les autres adhérents, c'est un moyen de repartir des attentes ; cela correspond à des cas concrets qui permettent d'avoir rapidement des réponses.

On est plus seulement « auditeurs » mais aussi acteurs au sein du CR2PA, chacun avec ses questions, son projet, son expérience et son avancée apporte et reçoit.

Yves SARAZIN (PSA Peugeot-Citroën) : discussion sur la valeur probante, faut-il une signature ou pas ? des juristes disent : pas besoin de signature, d'autres si... ; *idem* pour le coffre fort électronique : quelle valeur probatoire ?

La méthode Arcateg™ : tout le monde l'utilise plus ou moins mais sur le terrain, on s'en écarte, pourquoi ? comment la construire ? faut-il attendre d'avoir terminé pour déployer le référentiel ?

Traçabilité pour l'archivage ; faut-il tracer ou pas la destruction ?

Comment intégrer l'archivage dans une démarche de gestion des risques.

La dématérialisation avec ses deux volets : le juridique avec les données personnelles ; l'archivage avec le coffre fort et la signature électronique

Nathalie MORAND-KHALIFA : question de l'original pour le mail : est-ce le mail imprimé ou le fichier numérique ? et que ce passe-t-il quand on a perdu l'original ?

Florent VINCENT (Thales) : l'objet mail est compliqué ; des logs tracent toutes interventions sur les objets archivés. Un autre intérêt à ces ateliers, c'est qu'ils sont complémentaires aux groupes de travail.

Aujourd'hui le CR2PA a une offre cohérente : les Plénières, les ateliers et les Groupes de travail. Les ateliers font le lien entre les deux. Ils reposent sur des échanges dont le contenu peut être « déversé » dans les réflexions des groupes de travail et ainsi contribuer à l'élaboration des livrables du CR2PA. Les retours d'expériences et les réponses apportées à des questions qui se posent concrètement dans les projets des adhérents contribuent eux aussi aux livres blancs.

Bernard OUIILLON (RTE) : les ateliers viennent en complément des plénières et des groupes de travail renforcent la cohérence et la cohésion du CR2PA en regard des attentes des adhérents. Le tout combiné avec le MOOC permet d'avoir une culture commune. Cela va nous permettre de « mieux conceptualiser et mieux concevoir nos projets d'archivage. »

Planning des prochains ateliers

- 12 février 2015
- 2 avril 2015
- 2 juin 2015

Les après-midi. Lieux à préciser.

4. Questions diverses

Nouveaux participants

Témoignages de nouveaux participants sur leur découverte de l'archivage managérial et leur intérêt pour les activités du CR2PA, la confrontation public/privé et la diversité des profils des adhérents, les bonnes idées pour communiquer en interne et remonter à la direction générale.

Thierry VERMILLAC (LCL) : le projet est né à la suite d'une inspection générale ; les organismes prudentiels veillent, le tsunami numérique est là, on nous demande d'aller vite (18 mois) ; j'ai été convaincu par le Référentiel Archivage managérial du CR2PA et je l'ai présenté au COMEX ; l'outil MOOC est à creuser ; il y a des centaines de millions d'€ en jeu : quels documents ? Quels outils ? Sans oublier la culture du changement.

Nathalie DOUCIN (IRSN) : l'archivage managérial, c'est le cœur de mon métier (plus que les archives historiques). Le CR2PA est un lieu où on pourrait confronter des points de vue du public et des points de vue du privé car les établissements publics sont un peu entre les deux.

Propositions de thématiques pour 2015

- l'archivage en termes de stratégie pour les archivistes (Christine MARTINEZ)
- la nouvelle certification Afnor des systèmes d'archivage électronique et la facture PDF simplifiée ; développer archivage et données personnelles (Florent VINCENT)
- apport du secteur privé vis-à-vis du secteur public

La proposition sur la stratégie occasionne un échange dans lequel interviennent Richard CAZENEUVE, Robert WERNER (CCAS), Nathalie MORAND-KHALIFA, Bruno DANVIN, Bruno LALANDE (Renault) et Delphine MOUCHEL (DCNS)

- Le projet stratégique n'est pas que pour les archivistes ; l'archivage est transverse, l'archiviste est un expert mais pas le seul ; c'est tout le sens du Club ; ce sont les métiers qui sont au centre et les règles doivent être validées par la DG ;
- Les règles appartiennent pas qu'aux métiers mais à l'entreprise tout entière ; si des métiers différents ont des règles différentes pour des documents similaires, un contrôle ne laissera pas passer. Il faut un chef de projet légitime et légitimé par un sponsor hiérarchique.
- Ce que porte le CR2PA c'est la pluridisciplinarité. Il n'y a pas que des archivistes ni des professionnels de l'information. Ce sont tous les collaborateurs qui sont porteurs des risques qui sont concernés notamment avec l'arrivée du numérique. Chaque collègue génère lui-même du risque et de la prise de décision, il n'y a plus de validation systématique par la ligne managériale, or les entreprises restent encore sur la ligne traditionnelle. Changement de méthodes et de mode de raisonnement, cela doit tendre à une conduite du changement naturel.
- Comprendre le flux d'information ; qui mieux que l'archiviste peut le faire ?
- On ne fait pas d'archivage sans archiviste ; l'acte d'archivage est un acte de transfert de responsabilité, rendre à l'entreprise l'information qui se trouve dans les espaces personnels.

Prochaine rencontre éditeurs

Daniel COLAS fait un appel à témoignages pour la rencontre éditeurs du printemps car il est important que les présentations d'éditeurs soient illustrées par un témoignage adhérent concret.

Annuaire du Club

En raison de problème technique (conflits de logiciels), l'annuaire est actuellement disponible sous forme d'un recueil (PDF).

Compte rendu rédigé par Nathalie MORAND-KHALIFA, Florentin DEZ et Marie-Anne CHABIN